



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 17 février 2022
(OR. fr)

6108/22
CRS CSA 4

COMPTE RENDU SOMMAIRE
COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE
14 février 2022

RÉSUMÉ

Page

- 1 Adoption de l'ordre du jour..... 3

Points sans débat (I)

2. Compte rendu sommaire de la 1664ème réunion du CSA 3

Points avec débat (II)

3. Renforcer la cohérence entre le Pacte vert, la PAC et la politique commerciale pour soutenir la transition vers des systèmes alimentaires durables..... 3
4. Situation du marché 3
5. Conclusions sur les cycles du carbone durables 3
6. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 17.1.2022 modifiant l'annexe II du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences spécifiques applicables à la production et à l'utilisation des plantules non biologiques, en conversion et biologiques ainsi que d'autre matériel de reproduction des végétaux..... 4

Divers

7. Organisation des travaux futurs..... 4

1. **Adoption de l'ordre du jour** 6106/22 + COR1

L'ordre du jour a été adopté.

Points sans débat (I)

2. **Compte rendu sommaire de la 1664ème réunion du CSA** 5914/22

Le CSA a approuvé le compte rendu sommaire.

Points avec débat (II)

3. **Renforcer la cohérence entre le Pacte vert, la PAC et la politique commerciale pour soutenir la transition vers des systèmes alimentaires durables** 5887/22

Échange de vues

Préparation du débat au sein du Conseil

Le CSA a pris note des informations fournies par la présidence en ce qui concerne la préparation de l'échange de vues au Conseil «Agriculture et pêche» du 21 février 2022, notamment par rapport à la note d'information de la présidence distribuée sous référence 5887/22.

Le CSA a également pris note des commentaires faits par les délégations ainsi que par le représentant de la Commission.

4. **Situation du marché** 6078/22

Informations communiquées par la Commission

6080/22

Préparation du débat au sein du Conseil

Le CSA a pris note des informations communiquées par la présidence sur l'organisation du débat à venir au Conseil sur la situation des marchés agricoles, ainsi que des observations et questions des délégations et de la Commission.

5. **Conclusions sur les cycles du carbone durables** 5941/22

Examen du projet de conclusions du Conseil

Le CSA a discuté le projet de conclusions du Conseil sur l'agriculture bas carbone sur la base du document 5941/22.

6. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 17.1.2022 modifiant l'annexe II du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences spécifiques applicables à la production et à l'utilisation des plantules non biologiques, en conversion et biologiques ainsi que d'autre matériel de reproduction des végétaux

5386/22 + ADD 1

Suivi de la consultation écrite

Intention de ne pas exprimer d'objections

Le CSA a pris note :

- a) des objections de l'Autriche, de la Belgique et de la Tchéquie au règlement délégué et de la réponse de la Commission ;
- b) de l'absence de majorité qualifiée permettant au Conseil d'exprimer des objections à l'égard du règlement délégué ; et
- c) de l'approbation du recours à l'inscription sous « A » de la décision du Conseil de ne pas s'opposer au règlement délégué lors d'une prochaine session du Conseil.

Divers

7. Organisation des travaux futurs

La Présidence a fourni au CSA des informations sur la réunion du Conseil « Agriculture et pêche » du 21 février 2022, ainsi que sur la prochaine réunion du CSA qui se tiendra le 7 mars prochain.

Concernant la réunion du Conseil «Agriculture et pêche» du 21 février:

- la délégation autrichienne a demandé un point divers "un revenu équitable pour les agriculteurs: Une nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire en Europe";
- les délégations portugaise et espagnole ont demandé un point divers sur la sécheresse sévère qui touche leurs pays;
- la délégation néerlandaise, soutenue par la délégation luxembourgeoise, a demandé un point divers sur la situation de l'influenza aviaire en 2021 et 2022 et de ses conséquences sur la commercialisation comme "plein air" des œufs des volailles confinées; et
- la délégation polonaise a demandé deux point divers, sur la politique de promotion des produits agricoles, ainsi que sur la situation du secteur porcin.

Le CSA a accepté que les points divers autrichien, portugais et espagnol, néerlandais, ainsi que le point divers polonais sur la politique de promotion soient tenus en séance publique conformément à l'article 8, paragraphe 2 du règlement intérieur du Conseil.
